

INAUGURATION DE LA STATUE
LE HERON DE COUQUEBERG
SAMEDI 4 JUILLET 2009

Discours de Gilbert Menut, Maire de Talant

Monsieur le Député,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Au fond tout cela est de votre faute, cher Monsieur COUQUEBERG, et je vais expliquer pourquoi.

En effet et d'abord pourquoi un héron ?

Echassier, oiseau d'eau, mangeur de grenouilles, de poissons, de limaçons, que vient faire ce pauvre animal sur ce plateau rude et venteux, où ne vivent les poissons rouges qu'en bocal ou aquarium ? La question mérite, à n'en pas douter, une réponse puisqu'elle fut posée.

Cependant se pose-t-on la question du bien-fondé d'un grand homme nu, certes de marbre, sur une place de Florence, qui n'est d'ailleurs pas là où il devrait, puisqu'il a été déménagé, ou du pourquoi d'animaux difformes, de dauphins improbables et de divinités diverses dans les bassins de Versailles ou bien encore à Dijon, de la statue de Rude place Dubois et du Bareuzai place Rude ? Pour revenir aux animaux, un ours blanc ne garde-t-il pas l'entrée du jardin Darcy ? Ah, mais c'est l'ours de Pompon et on ne se pose plus de question ! On admire, on adule, on vénère : sait-on seulement pourquoi ? La raison n'est donc pas dans le héron, bien que cet animal mérite quelque attention.

Tout d'abord, il passe ici quelquefois un héron. Vous verrez ce grand oiseau aux battements d'ailes lents et réguliers, au vol direct et au cou replié en S. Monsieur De La Fontaine n'y connaissait pas grand-chose avec son héron au long bec emmanché d'un long cou. Un grand cou raide comme un manche, c'est une cigogne, une grue, un flamant, n'importe quel autre qu'un héron qui vole le bec en avant et le cou replié, les ailes légèrement arquées. Au lieu de dodeliner de la tête de haut

en bas comme beaucoup d'oies, il a en vol, un port digne et retenu.

Ainsi, passe un héron de temps à autres qui vient visiter –peu farouche– les bassins d'agrément de nos jardins et picorer – redoutable– les carpillons décoratifs qu'on y élève. Ainsi fut dévastée, en bas de la Combe Valton, la paisible population de poissons rouges des espaces verts municipaux.

Je tenais le héron pour un oiseau sauvage et méfiant jusqu'au jour où j'en vis perchés sur des bateaux en pleine ville. En fait, si on le laisse en paix, il s'accommode aisément de la présence humaine comme beaucoup d'autres animaux. A deux pas d'ici, je vous le fais savoir, vivent des blaireaux, des renards, quelques fois des fouines, passent des sangliers et campe le chevreuil. Mais oui, à Talant dans le parc voisin et même par nos rues.

C'est un héron donc et on ne sait toujours pas pourquoi même s'il est clair qu'il n'y a pas de contre-indication.

Autre approche : pourquoi maintenant et ici ou ici et maintenant, même si cela a déjà servi sans être dans mes références ?

En effet, ne commence-t-on pas par la fin ? Dans ce quartier qui va beaucoup évoluer, sur cette place plusieurs fois rapetassée, sans être véritablement aboutie, n'y a-t-il pas plus urgent que l'installation d'un volatile de bronze ? L'aménagement futur ne devra-t-il pas s'accommoder de cette présence, quand il paraît plus naturel, plus logique, –comme si la logique et le naturel avaient à voir ensemble– de fixer le cadre et d'y inscrire la « déco » ensuite ? Je ferai remarquer la chose suivante : quand un peintre fait une toile, on choisit le cadre après pour rehausser son œuvre. Vous imaginez Léonard de Vinci dire : « Ah ! cette moule est jolie, je vais peindre au milieu la Joconde ». D'ailleurs Léonard apprécierait-il la moule qui enchâsse au Louvre la Joconde ? De quand datent ces spaghettis mordorés ? Du XIX^{ème} Siècle ? Je n'aime pas le XIX^{ème} Siècle.

Ici et maintenant : pourquoi pas ? Sans que l'on sache à cet instant d'aucune façon le justifier !

Essayons encore : le héron est dans l'histoire un animal considérable, longtemps apprécié, même si ce stupide XIX^{ème} Siècle ou plutôt ce XIX^{ème} Siècle de stupidité, faillit le faire disparaître en le pourchassant, en détruisant ses gîtes et ses

nids, en faisant œuvre de civilisation comme on le fit un peu partout en ce monde à vitesse accélérée, après l'invention de la mitrailleuse.

J'exagère un peu mais je ne trahis, quoiqu'il en soit, aucun serment de bonne foi ou d'honnêteté intellectuelle : simplement quand je n'aime pas, je n'aime pas ! Ainsi donc historiquement le héron était un animal apprécié pour sa beauté, son élégance et ses qualités culinaires. On le voit dessiné sur les gravures et peintures du Moyen-âge, son plumage décorant les plats somptueux et les mets succulents que sa chair permet d'accommoder. Peut-être était-il associé à quelques facilités canoniques : le héron se nourrissant de poissons et de limaçons était-il, quant à sa chair, poisson lui-même et donc pouvait-il être mangé, comme la bièvre, pendant le carême ? Attention ! Je ne vous fais pas une piètre reprise des Monti-Pyton.

Mes références sont sûres : le castor, bien que mammifère à sang chaud, pouvait être mangé en carême, puisqu'il vivait avec les poissons dans l'eau.

Sur les autres qualités du héron, les avis sont partagés : symbole de fidélité ou image de la fourberie, sa chasse immobile

impressionne quelques-uns et énerve les autres. Pour ma part, je l'atteste, c'est un bel oiseau mais ça ne fait pas une raison pour l'installer haut de 3.50 m sur une place publique, ce que je confirme par deux autres observations. Dans les environs, on a un charolais à Saulieu, un cheval avec sa Jeanne d'Arc dessus à Alise-Sainte-Reine, des hommes et des femmes : Monge, Marey à Beaune, une femme à la colombe autrefois place Grangier, des enfants et des grenouilles place Darcy, Marianne place du 30 octobre, le bon Duc Philippe derrière la mairie de Dijon et la République place de la République. Il me semble avoir vu un sanglier mais je ne sais plus où... et un tout petit héron sur une petite place dijonnaise. Le héron n'est pas un sujet statuaire très fréquenté.

Inventaire qui m'a conduit à la deuxième observation : c'est qu'il y a bien d'autres sources qui ont inspiré les sculpteurs parmi les animaux, les hommes ou tous autres sujets, dont beaucoup ayant pour seule origine l'imagination de leur auteur. Ceci me permettra, au passage, de relativiser la modernité de la tendance actuelle à l'abstrait et au non figuratif. J'ai vu dans un temple hindou, une masse sombre aux formes lourdes et indéfinies avec

deux points brillants, qu'il était interdit d'approcher car c'était la présence visible, pour les croyants, d'un dieu extrêmement redoutable... Très ancienne abstraction ! Que le public veuille bien excuser cette digression à laquelle je n'ai su résister et qui ne fera que conforter quelques inimitiés, quant à mes choix culturels, en ce qu'elle n'apporte –si j'ose dire, elle non plus– rien à notre débat.

C'est donc un héron, un héron de bronze.

Nous l'avons vu : l'engeance des hérons n'y est pour rien. Le temps et la chronologie sont plutôt contre nous. Enfin histoire et légendes nous laissent sans ressources. Attention ! Monsieur COUQUEBERG, on en a brûlé plus d'un pour moins que ça car on ne peut admettre une œuvre de ce poids, à cet endroit, sans la moindre raison. Eh bien ! par tolérance, à défaut de raison, nous nous contenterons des causes.

Figurez-vous, Chers Amis, que dans tout le voisinage, il y a des sculptures, des bronzes de grande taille parfois, à Chevigny, à Marsannay, à Dijon, tout récemment à Saint-Apollinaire. Il n'y en avait pas à Talant. Le maire se morfondait de cette pitoyable

privation. La municipalité et tout le conseil se prirent à partager ce pénible sentiment.

Contact fut pris, puis laissé à l'abandon, puis repris car l'idée s'était incrustée dans les esprits d'installer dans la ville une statue du sculpteur animalier bourguignon, plus près côte d'orien, plus près encore dijonnais, successeur de Pompon, aux œuvres de plus en plus épurées, de plus en plus affinées, mais quelle statue et où ?

Il fallait une cohérence par rapport à la commune et par rapport à l'œuvre. Il fallait que l'on tombât d'accord.

Alors le sculpteur proposa le héron —je ne relance pas le débat car il est sans objet, sans nature réelle. Il proposa ce héron là en esquisse sur des cartons d'à peine un mètre de haut, car c'est ça qu'il voulait faire, ces formes, ces lignes là qu'il avait en tête mais ce n'est pas facile en voyant un dessin d'imaginer ce que sera la chose elle-même. Elle serait grande, fine sans maigreur, élancée, souple et volontaire. Il fallait un lieu fort, qu'elle dominerait par son élan et par contraste. Nous sommes tombés d'accord sur cette place devant la bibliothèque multimédia et courant 2007, le

Conseil Municipal, unanime, se portait acquéreur de cette statue de bronze à créer.

Aujourd'hui, elle est là. Ce sera à la place de s'adapter autour, comme le cadre autour du tableau, ce qui se fera dans la rénovation urbaine du quartier. Ses lignes s'imposent, rompent avec la stricte sécheresse géométrique de l'architecture ce que le bâtiment de la bibliothèque avait déjà amorcé. Ce n'est plus un héron : c'est un symbole de vie, de volonté d'accéder au beau, au sensible, dans un lieu de vie quotidienne. Il est déjà cela et je remercie tous ceux qui se sont déjà passionnés pour lui à la bibliothèque, le plieur de papier, l'équipe de l'école Prévert, les visiteurs de l'atelier et de la fonderie.

Aujourd'hui il est éclatant sous sa patine toute neuve mais comme tous les bronzes, il changera de couleur et s'oxydera. On viendra s'asseoir au pied : on le verra autrement mais il restera le même signal de force équilibrée.

Alors que l'on s'apprête à démolir des immeubles qui n'ont pas 40 ans, on peut parier qu'aujourd'hui, nous installons, grâce à vous, Cher Monsieur, ce qui pour un siècle ou deux, restera le plus marquant, le plus fort témoignage de notre recherche de la

connaissance et de la beauté, comme on aurait dit sous la 3^{ème} République, en ces jours de renaissance du quartier du Belvédère, cette statue de bronze que l'on appellera à l'instar de l'ours de Pompon : « le héron de Couqueberg ».

Gilbert Menut

Maire de Talant

Conseiller Général de la Côte-d'Or

Vice-président du Grand Dijon chargé des relations avec la
collectivité départementale

